

# Invitation à l'appel d'offres (Demande de devis)

## 0.1 Instructions aux Soumissionnaires

**Nom du projet :** TAAEHRRRA

**Emplacement du projet :** KORO/Région de Bandiagara

**Résumé du projet :** Le consortium DCA, NCA, TASSAGHT et SOLIDEV, sous financement de la Fondation PATRIP, met en œuvre le projet « Transfrontalier pour l'Assainissement, l'Accès à l'Eau et l'Hygiène et le Renforcement de la Résilience Agropastorale » (TAAEHRRRA) dans les cercles de Koro (Région de Mopti, Mali) et de Tougan (Région Boucle du Mouhoun, Burkina Faso).

**Nom du Partenaire d'Exécution (PE) :** TASSAGHT

**Adresse du Partenaire d'Exécution (PE) :** Bamako Kalaban Coura et Koro \_\_\_\_\_

**Email :** [ousmad2@yahoo.fr](mailto:ousmad2@yahoo.fr) ; [mepoudiou@yahoo.fr](mailto:mepoudiou@yahoo.fr) ; [sambourou38@gmail.com](mailto:sambourou38@gmail.com) ; [tassaghtmali@gmail.com](mailto:tassaghtmali@gmail.com)

**N° d'appel d'offres** \_\_\_\_\_001\_\_\_\_\_ **Date de la soumission :** 20 03 2022\_\_\_\_\_

1. **Le partenaire d'exécution** invite les fournisseurs éligibles (y compris les sous-traitants et/ou les coentreprises) à soumettre leurs propositions de prix sous pli cacheté pour la fourniture, la livraison et l'installation de :
  - Cinq (5) Smartphones, Quatre (4) motos tout terrain, Deux (2) ordinaires portables, Une (1) imprimante multifonction, mobilier de bureau et Un (1) groupe électrogène.
  - Les spécifications détaillées, la liste et les quantités des biens requis sont fournies dans la section I du Formulaire d'appel d'offres 1.3.
2. L'appel d'offres sera mené au moyen d'une procédure d'appel d'offres restreint en recueillant les devis d'au moins trois fournisseurs qualifiés/éligibles.
3. Les fournisseurs doivent se conformer aux critères d'éligibilité décrits dans la section III. Les fournisseurs participant à l'appel d'offres doivent également se conformer aux principes énoncés dans la section IV Pratiques sanctionnables.
4. Un Soumissionnaire souhaitant obtenir des précisions sur le Dossier d'Appel d'Offres ne peut contacter **le partenaire d'exécution** que par écrit à l'adresse de ce dernier indiquée dans le présent appel d'offres. **Le P.E** répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date limite de soumission des offres, à condition que cette demande soit reçue au plus tard huit (8) jours calendaires avant cette date limite. Le Partenaire d'Exécution transmettra des copies de sa réponse à tous les Soumissionnaires, y compris une description de la demande, mais sans en identifier la source.
5. À tout moment mais au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date limite de soumission des offres, **le partenaire d'exécution** peut modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant des addendas. Tout addendum ainsi publié doit faire partie du dossier d'appel d'offres et doit être communiqué par écrit à tous les soumissionnaires.
6. Les soumissions, à la fois pour le prix et l'offre technique, doivent être remises dans une enveloppe scellée portant clairement l'inscription « **Fourniture d'Équipement TAAEHRRRA** »- N° d'appel d'offres **001** » à **le partenaire d'exécution**, Bamako Kalaban Coura et Koro, au plus tard le 12h00 du 29 Avril 2022. Les offres peuvent être ne remises en personne ou par courrier à l'adresse ci-dessus.
7. **Le partenaire d'exécution** peut, à sa convenance, prolonger le délai de soumission indiqué ci-dessus à tout moment avant l'expiration de celui-ci.
8. Les offres doivent être rédigées en français. Les documents justificatifs peuvent être fournis par les soumissionnaires dans leur langue locale.

Toutes les **soumissions tardives** reçues après la date limite de soumission **seront rejetées**.

9. Toutes les offres doivent être accompagnées des documents suivants :
  - a. Documents d'enregistrement de l'entreprise en cours de validité (obligatoire)
  - b. Certificat d'enregistrement fiscal (NIF)
  - c. Au moins deux(2) références pertinentes pour des contrats de nature et de taille similaires. Les bons de commande et les bons de réception/livraison doivent être joints (obligatoire)
  - d. Les formulaires d'appel d'offres doivent être entièrement remplis conformément à la section II du dossier d'appel d'offres, y compris la déclaration d'engagement signée. Les soumissionnaires sont tenus de remplir les formulaires d'appel d'offres sur le papier à en-tête de leur société dans le format prévu à la section II du dossier d'appel d'offres (obligatoire)
  - e. Les spécifications techniques et le barème des prix des fournitures offertes doivent être indiqués, conformément à la section I Formulaire d'appel d'offres n° 1.3 et 1.4. (obligatoire)

**Les offres contenant des documents incomplets pourront être rejetées.**
10. En plus d'une copie physique originale des documents ci-dessus, une copie électronique (fichier PDF consultable) doit également être fournie par les soumissionnaires.
11. Les offres sont valables pendant **huit (08)** jours à compter de la date de soumission des offres.
12. Les fournitures doivent être livrées au bureau de *Bamako, Koro et Sévaré* dans les 10 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.
13. Le Soumissionnaire doit indiquer les prix en Franc CFA. Les prix proposés sont fixés et correspondent à 100 % des articles requis/spécifiés.
14. Le prix proposé doit inclure tous les droits de douane, taxes et frais de livraison.
15. Les fournisseurs sont priés de présenter leur meilleure offre dans leur soumission. Les taux unitaires offerts pour les fournitures ne seront PAS négociés.
16. Les soumissions seront évaluées par un comité d'évaluation composé d'au moins 3 membres qui ouvriront et évalueront toutes les offres reçues avant la date de clôture des soumissions, comme spécifié dans la clause 6 ci-dessus. Seules les soumissions complètes seront évaluées et les offres incomplètes ou tardives seront rejetées.
17. Les offres techniques ne seront pas notées par un système de points. La sélection sera fondée sur l'évaluation du prix le plus bas des offres qui sont techniquement conformes et répondent aux spécifications des biens comme requis dans la section I Formulaire d'appel d'offres 1.3.
18. La période minimale de garantie offerte pour les biens doit être de **90(Quatre-vingt-dix) Jours**.
19. Le paiement de 100 % du prix du contrat doit être effectué dans un délai de trente (30) jours ouvrables suivant la livraison complète de tous les articles et leur acceptation par le Partenaire d'Exécution.
20. **Le partenaire d'exécution** se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission, d'annuler le processus d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans encourir la moindre responsabilité envers les soumissionnaires. En cas d'annulation, toutes les offres soumises seront retournées aux soumissionnaires dans les plus brefs délais.
21. NON APPLICABLE : Une réunion de pré-soumission aura lieu le **VEUILLEZ INSÉRER LA DATE ET L'HEURE** dans le bureau de **PARTENAIRE D'EXECUTION**. Au cours de cette réunion, les exigences de l'offre seront présentées aux entreprises intéressées et des clarifications pourront être demandées par les soumissionnaires. La participation n'est pas obligatoire. Le procès-verbal de la réunion sera envoyé à tous les soumissionnaires qui ont manifesté leur intérêt pour l'offre.

## Déclaration d'engagement

Equipement TAAEHRRRA :

(« Contrat »)<sup>1</sup>

À : Le partenaire d'exécution

1. Nous reconnaissons et acceptons que la KfW<sup>2</sup> (via la Fondation PATRIP) finance seulement les projets de PE<sup>3</sup> selon ses propres conditions qui sont déterminées par la convention de financement conclue avec le partenaire d'exécution. En conséquence, il ne peut exister de lien juridique entre la KfW ou la Fondation PATRIP et notre entreprise, notre coentreprise ou nos sous-traitants selon les termes du contrat. Le partenaire d'exécution conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres ainsi que de l'exécution du Contrat.
2. Nous certifions par la présente que ni nous, ni aucun membre de notre conseil d'administration ou représentant légal, ni aucun membre de notre coentreprise, y compris nos sous-traitants selon les termes du Contrat, ne sommes dans l'une des situations suivantes :
  - 2.1) être en faillite, en liquidation ou cessation de nos activités, en règlement judiciaire, sous séquestre, en restructuration ou dans toute situation similaire ;
  - 2.2) être condamnés par un jugement définitif ou une décision administrative définitive ou faire l'objet de sanctions financières de la part des Nations unies, de l'Union européenne ou de l'Allemagne pour participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent, infractions liées au terrorisme, travail des enfants ou traite des êtres humains. Ce critère d'exclusion est également applicable aux personnes morales, dont la majorité des actions sont détenues ou contrôlées de fait par des personnes physiques ou morales qui sont elles-mêmes soumises à ces condamnations ou sanctions ;
  - 2.3) avoir été condamnés par une décision judiciaire définitive ou une décision administrative définitive d'un tribunal de l'Union européenne, des autorités nationales du pays partenaire ou de l'Allemagne pour pratique sanctionnable dans le cadre d'un appel d'offres ou de l'exécution d'un Contrat ou pour une irrégularité qui affecte les intérêts financiers de l'Union européenne ( *dans le cas d'une telle condamnation, le candidat ou soumissionnaire joindra à la présente déclaration d'engagement les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du présent Contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises* ) ;
  - 2.4) avoir fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une résiliation de Contrat prononcée à nos torts exclusifs pour manquement grave ou continu à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un Contrat, à moins que cette résiliation n'ait été contestée et que le règlement du litige soit toujours en attente ou n'ait pas confirmé un règlement entièrement conclu à notre encontre ;
  - 2.5) ne pas avoir rempli les obligations fiscales applicables de paiement des impôts, que ce soit dans le pays où nous sommes établis ou dans le pays du partenaire d'exécution ;
  - 2.6) faire l'objet d'une décision d'exclusion de la Banque mondiale ou de toute autre banque multilatérale de développement et figurer sur le site Internet <http://www.worldbank.org/debarr> ou respectivement sur la liste permanente de toute autre

---

<sup>1</sup> Les termes en majuscules utilisés dans la présente déclaration d'engagement et n'y étant pas définis autrement ont le sens qui leur est donné dans les « Directives pour la passation de marchés de services de conseil, de travaux, d'installations, de biens et de services autres que de conseil dans le cadre de la coopération financière avec les pays partenaires » de la KfW.

<sup>2</sup> A adapter tout au long du document dans le cas d'un autre bailleur de fonds.

<sup>3</sup> PE signifie acheteur, employeur, client, selon le cas, pour l'acquisition de services de conseil, de travaux, d'installations, de biens ou de services divers.

banque de développement multilatérale (*dans le cas d'une telle exclusion, le candidat ou le soumissionnaire doit joindre à la présente déclaration d'engagement des informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du présent contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises*) ; ou

- 2.7) s'être rendu coupable de fausses déclarations à travers les renseignements demandés comme condition préalable à la participation de la présente procédure d'appel d'offres.
3. Nous attestons par la présente que ni nous, ni aucun des membres de notre coentreprise ou de nos sous-traitants aux termes du Contrat, ne sommes dans l'une des situations de conflit d'intérêts suivantes :
  - 3.1) être une filiale contrôlée par le partenaire d'exécution ou un actionnaire qui contrôle le partenaire d'exécution, sauf si le conflit d'intérêts qui en résulte a été porté à l'attention de la KfW et la Fondation PATRIP et a été résolu à sa convenance ;
  - 3.2) avoir une relation d'affaires ou familiale avec un des salariés du partenaire d'exécution impliqué dans la procédure d'appel d'offres ou dans la supervision du contrat qui en résulte, à moins que le conflit d'intérêts qui en découle n'ait été porté à l'attention de la KfW et la Fondation PATRIP et résolu à sa convenance ;
  - 3.3) être contrôlé par ou contrôler un autre candidat ou soumissionnaire, ou être sous contrôle commun avec un autre candidat ou soumissionnaire, ou recevoir ou accorder des subventions directement ou indirectement à un autre candidat ou soumissionnaire, avoir le même représentant légal qu'un autre candidat ou soumissionnaire, maintenir des contacts directs ou indirects avec un autre candidat ou soumissionnaire qui nous permettent d'avoir ou de donner accès aux informations contenues dans les candidatures ou offres respectives, influencer celles-ci ou influencer les décisions du PE ;
  - 3.4) être engagés dans une activité de services de conseil qui, de par sa nature, peut être en conflit avec les missions que nous pourrions effectuer pour le PE ;
  - 3.5) dans le cas de la passation de marchés de travaux, d'installations ou de biens :
    - i. avoir préparé ou avoir été associés à une personne qui a préparé des spécifications, des dessins, des calculs et d'autres documents à utiliser dans la procédure d'appel d'offres du présent contrat ;
    - ii. avoir été recrutés (ou faire l'objet d'une proposition de recrutement), nous-mêmes ou l'une de nos filiales, pour effectuer la supervision ou l'inspection des travaux pour le présent contrat ;
4. Si nous sommes une entité publique et que nous participons à une procédure d'appel d'offres, nous certifions que nous disposons d'une autonomie juridique et financière et que nous exerçons nos activités conformément aux lois et règlements commerciaux.
5. Nous nous engageons à porter à l'attention d, qui en informera la KfW et la Fondation PATRIP, tout changement de situation concernant les points 2 à 4 mentionnés ci-dessus.
6. Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat correspondant :
  - 6.1) ni nous, ni aucun des membres de notre coentreprise, ni aucun de nos sous-traitants aux termes du contrat, ne nous engagerons dans la moindre pratique sanctionnable pendant l'exécution du contrat, et n'avons engagé ou n'engagerons de pratique sanctionnable pendant la procédure d'appel d'offres et dans le cas où un contrat serait attribué ;
  - 6.2) ni nous, ni aucun des membres de notre coentreprise, ni aucun de nos sous-traitants aux termes du contrat, n'opérerons dans des secteurs sous embargo des Nations unies, de l'Union européenne ou de l'Allemagne et n'acquerrons ou ne fournirons de matériel sous embargo ; et
  - 6.3) nous nous engageons à nous conformer et à nous assurer que nos sous-traitants et nos principaux fournisseurs aux termes du contrat respectent les normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans

le pays de mise en œuvre du contrat et aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail<sup>4</sup> (OIT) et aux traités internationaux sur l'environnement. De plus, nous mettrons en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont spécifiées dans les plans de gestion environnementale et sociale pertinents ou dans d'autres documents similaires fournis par TASSAGHT et, dans tous les cas, nous mettrons en œuvre des mesures afin de prévenir l'exploitation et les abus sexuels et la violence fondée sur le genre.

7. En cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous les membres de nos partenaires de coentreprise et sous-traitants aux termes du contrat, (i) fournirons, sur demande, des informations relatives à la procédure d'appel d'offres et à l'exécution du contrat et (ii) autoriserons le PE et la Fondation PATRIP et a KfW ou un agent désigné par l'un d'eux, et, dans le cas d'un financement par l'Union européenne, également les institutions européennes compétentes en vertu du droit communautaire, à examiner les comptes, dossiers et documents concernés, à permettre des contrôles sur place et à assurer l'accès aux sites et au projet respectif.
8. En cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous nos partenaires de coentreprise et sous-traitants aux termes du contrat, nous engageons à conserver les dossiers et documents susmentionnés conformément au droit applicable, mais dans tous les cas, pendant au moins six ans à compter de la date d'exécution ou de résiliation du Contrat. Nos opérations financières et nos états financiers sont soumis à des procédures de contrôle conformément à la loi applicable. De même, nous acceptons que nos données (y compris les données personnelles) générées dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat, soient stockées et traitées conformément à la loi applicable par le PE et la Fondation PATRIP et la KfW.

Nom : \_\_\_\_\_ En qualité de : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer pour et au nom de<sup>5</sup> : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ En date du : \_\_\_\_\_

---

<sup>4</sup> Dans le cas où les conventions de l'OIT n'ont pas été pleinement ratifiées ou mises en œuvre dans le pays de l'employeur, le candidat/soumissionnaire/contractant proposera et appliquera, à la satisfaction de l'employeur et de la Fondation PATRIP, des mesures appropriées dans l'esprit desdites conventions de l'OIT qui concernent a) les revendications des travailleurs sur les conditions et modalités de l'emploi, b) le travail des enfants, c) le travail forcé, d) les syndicats et e) la non-discrimination.

<sup>5</sup> Dans le cas d'une coentreprise, indiquer le nom de la coentreprise. La personne qui signera la candidature, l'offre ou la proposition au nom du candidat/soumissionnaire doit joindre une procuration du candidat/soumissionnaire.

## Formulaire d'offre

Date :.....

À : TASSAGHT/Koro

Messieurs et/ou Mesdames :

Après avoir examiné les documents d'appel d'offres, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer

Cinq (5) Smartphones, Quatre (4) motos tout terrain, Deux (2) ordinaires portables, Une (1) imprimante multifonction, mobilier de bureau et Un (1) groupe électrogène conformément auxdits documents d'appel d'offres pour la somme de [DEVISE] \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ [montant total de l'offre en chiffres et en lettres] ou toute autre somme qui pourra être déterminée conformément au barème des prix ci-joint et faisant partie intégrante de la présente offre.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les biens conformément au calendrier de livraison spécifié dans la clause 12 de la Section 0 Invitation à l'appel d'offres.

Nous acceptons de respecter la présente offre pendant une période de \_\_\_\_ [nombre] jours à compter de la date fixée pour l'ouverture de l'offre. Elle nous engagera et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.

Jusqu'à ce qu'un contrat formel soit préparé et exécuté, la présente offre, ainsi que votre acceptation écrite de celle-ci et votre notification d'attribution, constituent un contrat contraignant entre nous.

Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre que vous pourriez recevoir.

Nous confirmons que nous avons inclus les documents suivants selon les modèles fournis dans notre offre [Veuillez cocher la case correspondante] :

Document	Attaché
Documents d'enregistrement de l'entreprise en cours de validité	
Certificat d'enregistrement fiscal	
Au moins 2 références pertinentes pour des contrats de nature et de taille similaires. Les bons de commande et les bons de réception/livraison doivent être joints.	
Déclaration d'engagement signée selon le modèle fourni dans le formulaire d'appel d'offres 1.1	
Les spécifications techniques et le barème des prix des fournitures offertes remplis, conformément à la section I Formulaire d'Appel d'Offres n° 1.3 et 1.4.	
Copie électronique (fichier PDF consultable) de l'offre	

En date du \_\_\_\_\_ (jour) \_\_\_\_\_ (mois) 20\_\_\_\_.(année)

\_\_\_\_\_  
[signature]

\_\_\_\_\_  
[en qualité de]

Dûment autorisé à signer l'offre pour et au nom de \_\_\_\_\_

## **1.2 Spécification détaillée des biens**

1-Deux (2) ordinateurs : HP Pavillon 15 15-eg00wm

2- Quatre(4) motos tout terrain : Sanili

3-Cinq (5) Smartphones : TECHNO Spark 8

4-Une (1) imprimante multifonction marque hp

5-Mobilier de bureau : 03 tables de bureau, 02 tables de réunion, 15 chaises

6-Un(1) groupe électrogène : marque Honda 220V EC6500CXS

### 1.3 Barème des prix des biens offerts

Noms des équipements	Quantité	P Unitaire	Total
Moto tout terrain : Sanili	5		
Groupe électrogène Honda 220 V EC6500CXS	1		
Smartphones Techno : Spark 8	5		
Ordinateur portable : HP Pavillon 15 15-eg00wm	2		
Mobilier de bureau	03 tables de bureau, 02 tables de réunion, 15 chaises		